

L'ADAPTATION

C'EST QUOI ?

L'ACCUEIL PROGRESSIF DE L'ENFANT AU DOMICILE DE L'ASSISTANT MATERNEL

Dans les jours qui précèdent l'accueil définitif, pendant 1 à 2 semaines : chaque enfant est différent, vous jugerez avec l'assistant maternel de la durée nécessaire de cette période.

Le premier jour vous restez avec votre enfant, dès le deuxième jour vous le laissez un peu sans vous au domicile de l'assistant maternel, et puis chaque jour un peu plus longtemps et en tenant compte de ses réactions. A la fin de la période d'adaptation votre enfant a pu vivre chez son assistant maternel les différents moments de la journée : le repas, la sieste, les jeux...

La période d'adaptation doit être envisagée au cas par cas. Vous l'organiserez avec les conseils et l'expérience de l'assistant maternel, en fonction de la disponibilité des uns et des autres et du rythme de votre enfant.

Dès que l'enfant est confié à l'assistant maternel, ne serait-ce qu'un quart d'heure, le contrat doit être signé.

POUR QUI ?



L'ENFANT

LES PARENTS

L'ASSISTANT MATERNEL



POURQUOI ?



FAMILIARISER L'ENFANT A SON NOUVEL ENVIRONNEMENT

Tout est nouveau pour lui : l'assistant maternel, sa famille et les enfants qu'elle accueille, le lieu de l'accueil avec de nouvelles odeurs, d'autres couleurs etc... et aussi le fait peut-être de se séparer pour la première fois des journées entières de ses parents et de son environnement habituel.



INSTAURER UN CLIMAT DE CONFIANCE

Le climat de confiance est nécessaire pour les parents qui, rassurés, pourront transmettre leur sentiment de confiance à l'enfant et faciliter ainsi la séparation.

Etablir une relation de confiance est également primordiale pour l'assistant maternel qui ainsi se sent reconnu et peut accueillir l'enfant en toute sérénité.



PRECISER LA PLACE DE CHACUN

Ces premiers moments partagés permettent de s'approprier en douceur, temps des premiers échanges qui vont permettre de poser les choses et que chacun trouve sa place dans cette relation triangulaire. Pour faciliter les premiers échanges et avoir une base écrite qui détaille les habitudes et les rythmes de l'enfant, vous pouvez établir une fiche d'accueil avec votre assistant maternel.

Il s'agit aussi pour l'enfant accueilli et sa famille, de trouver leur place en sachant que d'autres familles peuvent être accueillies chez l'assistant maternel. Pour cela l'assistant maternel mettra en place avec vous des règles de fonctionnement réciproque : connaissance des espaces où l'enfant va vivre, des espaces où les parents seront accueillis au quotidien, du respect de la vie privée des uns et des autres, du respect des horaires etc.

Il faudra un peu de temps pour que l'enfant, ses parents et l'assistant maternel trouvent leurs repères.



COMMENT ?



EN AIDANT A LA TRANSITION ET A LA SEPARATION

Augmenter progressivement le temps d'accueil

Parler à l'enfant

Partager des valeurs éducatives

S'adapter au rythme de l'enfant et respecter ses besoins

Privilégier les temps d'échange

Ne partez pas sans le dire à votre enfant

Séparation : ne pas rester trop longtemps ni le quitter trop vite

Penser au doudou



Selon les circonstances, la période d'adaptation ne pourra s'organiser ainsi, dans tous les cas c'est la qualité de vos échanges et la confiance mutuelle instaurée qui sera déterminante pour le bien-être de votre enfant.